RAPPORT FINANCIER 2025

Rédigé par Marta Power, trésorière

Celui qui souffle
49 rue Gay-Lussac
75005 Paris
celuiquisouffle@outlook.fr
www.celuiquisouffle.com
Siret : 492 285 911 00029

Rapport financier de l'association Celui qui souffle – Exercice 2025

Introduction et Synthèse Financière

Ce rapport financier présente une analyse de l'exercice 2025 de l'association Celui qui souffle, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025. Les documents financiers clés, à savoir le compte de résultat et le bilan, sont disponibles aux pages 3 et 4, offrant une transparence totale sur la situation financière de l'association.
L'exercice 2025 s'est conclu avec un déficit net de 2646,67 euros. Le déficit de l'exercice a été entièrement épongé par la réserve de l'association, qui s'élève désormais à 2860,64 euros.
.

Analyse des Recettes et des Dépenses

L'année 2025 a été marquée par deux projets majeurs :

- **Je m'suis fait tout p'tit : Spectacle au conservatoire Darius Milhaud, qui a rencontré un franc succès avec une salle pleine.**
- **Bach Home : Enregistrement des suites françaises de Jean-Sébastien Bach, soutenu par le Crédit Agricole (location de matériel, piano...). L'objectif était de faire don de disques aux enfants hospitalisés, aux structures hospitalières et aux centres pour personnes en situation de handicap.**

Recettes : Une Légère Diminution à Analyser
Les recettes totales de l'association ont diminué, passant de 17,783,90 euros en 2023 à 16,342,10 euros en 2024. Cette baisse, représentant une diminution de 1,441,80 euros, mérite une analyse.
Il est essentiel de comprendre les facteurs ayant contribué à cette diminution. Cela inclut des variations dans l'obtention de subventions, des fluctuations dans les revenus générés par les représentations, ou des variations des dons.
La campagne de financement participatif a rapporté 1,142.10 euros, ce qui est une source de revenue ponctuelle, et qui a permis de financer en partie le nouveau spectacle (*Je m'suis fait tout p'tit*).
Un don de 6,000 euros a grandement aidé l'association, ce qui montre la dépendance de l'association aux dons.

Dépenses : Une augmentation significative
Les dépenses ont augmenté de manière notable, passant de 15,458,08 euros en 2023 à 16,059,20 euros en 2024, soit une augmentation de 601,12 euros.
Cette augmentation est principalement attribuable aux coûts associés à la participation au festival OFF d'Avignon. Les frais de location de salles, les coûts de production des spectacles, les cachets des artistes et les frais de déplacement ont eu un impact significatif sur les dépenses.
Les frais de personnel, qui incluent les cachets des artistes et les cotisations sociales, représentent une part importante des dépenses. Ces frais sont directement liés à la création et à la représentation des spectacles, et ils sont donc essentiels à l'activité principale de l'association.
Les concerts réalisés à l'hôpital Necker ont aussi engendré des frais.

Focus sur les Activités Clés de 2024

Festival OFF d'Avignon : Un Investissement Stratégique
La participation au festival OFF d'Avignon a été un événement majeur pour l'association en 2024. La présentation des spectacles *L'Enfant et les Sortilèges* et *Je m'suis fait tout p'tit* a offert une visibilité accrue à l'association et a permis de développer son réseau professionnel, notamment par la rencontre de programmateurs susceptible d'acheter les spectacles de l'association. La présence à Avignon a aussi permis de démarrer une collaboration avec un tourneur, qui travaille désormais à la diffusion du spectacle *Je m'suis fait tout p'tit*.

Représentations en Normandie : Un Apport Financier Vital
Les deux représentations en Normandie en novembre, conséquences directe de la participation au festival d'Avignon, ont généré des revenus (3,000 euros), contribuant ainsi à compenser les coûts du festival d'Avignon.

Soutien Financier et Bénévolat : Des Ressources Essentielles
Le montant des dons a atteint 6,000 euros. Alliés à la campagne de financement participatif (1 142,10 euros), ces revenus ont été des sources cruciales pour l'association.
La valorisation du bénévolat, en particulier à l'hôpital Necker, est un aspect fondamental de l'activité de l'association.

Projet "Art pour grandir" et Subventions

Bien qu'aucune subvention n'ait été reçue en 2024, les subventions de 2023 (Mairie de Paris, Académie des beaux-arts) ont permis de mener à bien le projet "Art pour grandir". L'objectif de ce projet était de sensibiliser des élèves de collège en section SEGPA (présentant des difficultés scolaires importantes) au sujet de la « différence entre les gens », par le biais de la création artistique, notamment par deux disciplines : le théâtre corporel et la poésie. De par sa nature, ce projet est au cœur de nos missions. Il a également permis d'enrichir le partenariat avec la mairie de Paris ainsi qu'avec l'académie des beaux-arts, et de créer du lien avec un établissement scolaire (collège Pierre Mendès France), une librairie (la Croisée des monde) et un théâtre (le Studio Hébertot).

Conclusion et Perspectives

L'exercice 2024 a été une année riche en activités pour l'association "Celui qui souffle", marquée par des événements importants tels que le festival OFF d'Avignon et la réalisation du projet "Art pour grandir". La gestion financière de l'association demeure solide, mais il est essentiel de continuer à diversifier les sources de revenus et à optimiser les dépenses.
Pour l'avenir, l'association pourrait envisager de développer de nouvelles sources de revenus, de renforcer ses partenariats et de poursuivre ses efforts de valorisation du bénévolat. Il est aussi important de continuer à chercher des subventions pour permettre à l'association de continuer ses actions.

COMPTE DE RÉSULTAT 2025

Celui qui souffle — Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Siret : 49228591100037

Intitulé	Débit	Crédit
RECETTES		€ -
HONORAIRES RÉTROCÉDÉS		€ -
GAINS DIVERS		€ 2 855,49
TOTAL RECETTES		**€ 2 855,49**
ACHATS	€ 489,60	
SALAIRES	€ 2 091,19	
CHARGES SOCIALES SUR SALAIRES	€ 2 372,13	
COTISATION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	€ -	
AUTRES IMPÔTS	€ -	
LOYER ET CHARGES LOCATIVES	€ 153,00	
LOCATION DE MATÉRIEL ET MOBILIER	€ -	
ENTRETIEN ET RÉPÉRATIONS	€ -	
PETIT OUTILLAGE	€ -	
CHAUFFAGE, EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ	€ -	
PRIMES D'ASSURANCE	€ 102,40	
FRAIS DE VÉHICULES	€ -	
AUTRES FRAIS DE DÉPLACEMENTS	€ -	
CHARGES SOCIALES PERSONNELLES	€ -	
FOURNITURES DE BUREAU, FRAIS DE DOCUMENTATION, DE CORREPONDANCE ET DE TÉLÉPHONE	€ -	
COTISATION SYNDICALE ET PROFESSIONNELLE	€ -	
AUTRES FRAIS DIVERS DE GESTION	€ 193,88	
FRAIS FINANCIERS	€ 99,96	
TOTAL DES DÉPENSES	**€ 5 502,16**	
EXCÉDENT	€ -	
INSUFFISANCE	€ 2 646,67	
DOT AUX AMMORTISSEMENTS	€ -	
TOTAL D	**€ 2 646,67**	
BÉNÉFICE		€ -
DÉFICIT	**€ 2 646,67**	
VALORISATION BÉNÉVOLAT		
RECETTES PROPRES		$ 2 855,49